

## GUIDE DE CONSEILS PRATIQUES POUR UNE CONDUITE MODERNE DE L'ÉLEVAGE DU VEAU DE LAIT SOUS LA MÈRE

### NOTE A L'ATTENTION DES ÉLEVEURS

*Les pratiques d'élevage les plus anciennes ne sont pas forcément les plus justifiées. De nombreuses idées reçues et autres tabous doivent être levés. Les expérimentations et observations de terrain réalisées par le Comité Interprofessionnel "Veau Sous La Mère" au cours des 15 dernières années ont démontré que bien des croyances de nos aïeux étaient erronées. Il est grand temps d'accélérer la modernisation de la conduite d'élevage dans le sens non seulement du bien-être des animaux mais aussi du confort de travail de l'éleveur et de l'allègement de l'astreinte importante qu'exige la conduite traditionnelle du veau sous la mère.*



Des bâtiments spacieux et bien éclairés pour une pratique moderne de l'élevage du veau sous la mère

*L'éleveur de veaux de lait sous la mère doit être un ÉLEVEUR MODERNE non seulement dans SES PRATIQUES mais aussi dans SA TÊTE.*

### CE QUE L'ON A APPRIS CES 15 DERNIÈRES ANNÉES :

#### 1. SUR LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES VEAUX

##### ■ LES CONDITIONS D'AMBIANCE

- L'élevage des veaux dans la pénombre ou la semi-pénombre ne se justifie pas. Il peut même s'avérer très néfaste par le manque d'aération et le développement de parasites (ex : teigne, coccidiose) et de maladies bactériennes qu'il favorise. Il faut donc élever les veaux à la lumière du jour ambiant en évitant toutefois que le soleil pénètre directement dans les cases. Aussi, le local à veaux doit comporter une surface suffisante d'ouvertures translucides dont certaines serviront par ailleurs au renouvellement de l'air.
- Parallèlement, il faut veiller à une ambiance tempérée du local en été (moins de 30°C) grâce à une exposition et à une isolation adéquates. Il faut également maîtriser les invasions de mouches qui sont plus nombreuses en cette saison dans un local bien éclairé.

- Les cases collectives sont tout aussi favorables, sinon plus, que les cases individuelles à la tranquillité et au repos à condition que les veaux soient allotés par âges et par poids et puissent se coucher dans de bonnes conditions de confort. Elles n'entraînent aucune perte de qualité si elles sont totalement dépourvues de sources de fer parasites accessibles aux veaux.

*Des veaux paisibles élevés sur litière de copeaux de pin*



*Des veaux sous la mère repus et déjà couchés aussitôt la tétée terminée*

- **Pour ne pas être tenté par la paille de la litière, un veau doit être repu.** Dans ce cas, même si vous constatez que les veaux saisissent et mâchent de la paille, en fait ils en avalent assez peu. **Ainsi, il est rare qu'un veau sous la mère bien allaité se mette à ruminer** (nous l'avons vérifié en examinant à l'abattoir les panses d'un grand nombre de veaux que nous avons préalablement suivis en élevage). **Si c'était le cas, vous remarqueriez un noircissement caractéristique des crottes.** Quoi qu'il en soit, le fait qu'un veau se mette à ruminer n'est pas grave en soi et ne provoque pas le rougissement de sa viande, pourvu que les éléments ingérés qui ont déclenché cette rumination soient pauvres en fer assimilable.

## ■ LA LITIÈRE DES VEAUX

- Les veaux âgés de plus de 3 semaines n'ont jamais froid s'ils sont couchés sur une litière végétale abondante, propre et sèche, et s'il n'y a pas de courants d'air dans le local.

*REMARQUE IMPORTANTE : l'éleveur, quant à lui, est physiologiquement plus sensible au froid que les veaux, et c'est pour cela qu'il a la fâcheuse habitude de calfeutrer les entrées d'air de l'étable ou du local à veaux en hiver !*

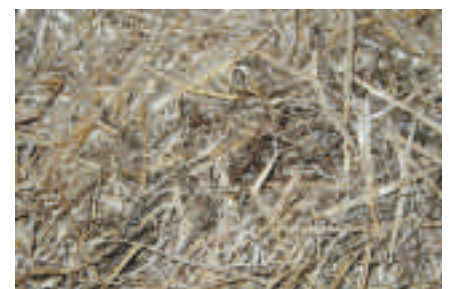
- Les veaux doivent respirer en permanence et en abondance un air propre et bien oxygéné, d'où la nécessité d'une bonne ventilation du local. En plus de cela, la litière doit rester propre et sèche, sans dégagement de gaz nocifs à hauteur du museau des veaux, lorsqu'ils sont couchés. L'indicateur d'une litière bien entretenue est un pelage sec et impeccablement propre.

*REMARQUE IMPORTANTE : prenons bien conscience que, là où les veaux se couchent, on devrait pouvoir les imiter sans crainte de se salir... et surtout de s'asphyxier !*

Toutes ces conditions étant réunies, un veau rassasié restera couché au moins 18 heures par jour (contre moins de 10 heures par jour si la case et si l'air respiré sont sales) et ainsi il pourra faire "du gras".

- Une paille propre contient trop peu de fer assimilable pour qu'elle entraîne une dégradation de la couleur de la viande. En revanche, il en va différemment de la terre et de l'herbe qui souillent parfois la paille : elles peuvent apporter, quant à elles, de grandes quantités de fer assimilable. Qui plus est, leur odeur attire les veaux et les incite à en manger.

*Une paille pleine d'herbe, à déconseiller formellement pour la litière.*



## 2. SUR L'ALIMENTATION DES VEAUX

- **Une règle de base fondamentale : un veau bien portant doit téter à profusion un lait équilibré (matières grasses/protéines).**

Ainsi, il n'est pas bon que le lait tété soit trop "gras". Il faut, au contraire, que sa composition soit équilibrée entre les matières grasses et les protéines. Un veau qui tète un lait équilibré aura beaucoup moins de problèmes de blocage digestif entre 2 et 3 mois d'âge et sa croissance sera plus régulière jusqu'à l'abattage.

**Rappel :** le blocage est un encrassement des organes digestifs (foie, pancréas, reins) avec comme conséquence une forte perte d'appétit dans les dernières semaines d'engraissement.



Une tante de race laitière : l'idéal pour rassasier de lait les veaux en finition

**IMPORTANT :** Pour que les vaches fassent beaucoup de lait et de bon lait, il faut bien se rappeler :

- que ce sont principalement les protéines apportées par l'alimentation qui augmentent la quantité de lait produite
- que ce sont à la fois les matières grasses et les protéines de cette alimentation qui conditionnent la composition du lait et donc la qualité de la viande du veau qui tète ce lait. Ainsi, la ration des mères gestantes et nourrices peut influencer favorablement non seulement la croissance mais aussi la qualité des veaux lorsqu'elle contient certains acides aminés et surtout certains acides gras essentiels que l'on retrouve dans le lait tété.

**Exemples d'aliments ayant une composition en acides gras essentiels particulièrement favorable :**

- l'orge, l'avoine, le maïs grain (en tant que sources d'énergie dans la ration des mères)
  - la luzerne déshydratée, le lupin blanc, les tourteaux de colza, d'arachide, de coprah et de palmiste (en tant que sources de protéines).
- Autrefois, les éleveurs mettaient une muselière aux veaux pour les empêcher de manger la paille de la litière et le fumier, de lécher les murs et le sol, de se téter les uns les autres. **En fait, cette pratique ne se justifiait pas si les règles de bonne conduite de la production étaient respectées. Elle servait au mieux de palliatif à certaines erreurs d'élevage, telles que :**
    - des tétées à heures irrégulières et un manque de lait fréquent
    - un lait de composition déséquilibrée à cause d'une alimentation des mères elle-même déséquilibrée
    - la présence de ferraille à nu ou rouillée à portée des veaux (chaînes, anneaux,...)
    - une litière mal entretenue ou composée de paille de mauvaise qualité (souillée de terre, mal conservée)
    - une mauvaise ambiance du local (absence de renouvellement d'air, chaleur excessive en été, ...)
    - une conduite hygiénique et sanitaire mal maîtrisée (avec des diarrhées infectieuses fréquentes, des infestations de parasites : poux, teigne, mouches, ...).

**EN RÉSUMÉ, POUR FAIRE DES VEAUX DE LAIT DE TRÈS BONNE QUALITÉ AVEC UNE CONDUITE D'ÉLEVAGE MODERNE, IL FAUT APPLIQUER EN PERMANENCE LES RÈGLES SUIVANTES :**

- 1 - DE L'AIR, BEAUCOUP DE BON AIR, MAIS SANS COURANTS D'AIR
- 2 - DE L'ESPACE ET DU CONFORT DANS DES CASES DÉPOURVUES DE FERRAILLE PARASITE
- 3 - UNE LITIÈRE ABONDANTE ET DE BONNE QUALITÉ, TOUJOURS PROPRE ET SÈCHE
- 4 - DU LAIT, BEAUCOUP DE LAIT, ET DU BON LAIT
- 5 - SANS OUBLIER, BIEN SÛR, UNE BONNE GÉNÉTIQUE, c'est-à-dire de bonnes aptitudes bouchères, qui ne peuvent d'ailleurs s'exprimer pleinement que si les quatre règles d'élevage énoncées ci-dessus sont respectées.



## QUELS CONSEILS PRATIQUES POUR UNE CONDUITE D'ÉLEVAGE MODERNE GARANTISSANT LA QUALITÉ DU PRODUIT ?

### 1. DE LA NAISSANCE A LA MISE EN CASE COLLECTIVE DES VEAUX

#### ■ DE L'AIR, BEAUCOUP DE BON AIR, MAIS SANS COURANTS D'AIR : CONCEVEZ BIEN LE LOCAL

- Prévoyez un volume de local suffisant (norme conseillée : 10 m<sup>3</sup> de volume utile par veau logé).
- Veillez à un bon renouvellement de l'air en installant une surface suffisante d'ouvertures fonctionnelles (surfaces minimales pour 10 places de veaux : 1 m<sup>2</sup> pour les entrées d'air ; 0,50 m<sup>2</sup> pour les sorties d'air).
- Veillez à une bonne exposition du local (Nord/Nord Est) et isolez la toiture et les parois exposées à la chaleur du midi et de l'après-midi (côtés Sud et surtout Ouest).
- Laissez pénétrer beaucoup de lumière naturelle dans le local mais sans exposition directe des veaux aux rayons du soleil (surface conseillée : 1 m<sup>2</sup> de surface translucide pour 10 m<sup>2</sup> de surface du local).
- Désinsectisez le local contre les mouches en été.



*De larges ouvertures, une bonne clarté et un grand volume d'air pour le confort des veaux et pour une ambiance optimale du local*

#### ■ DES CASES SPACIEUSES ET SANS FERRAILLE PARASITE : CONCEVEZ BIEN VOS CASES COLLECTIVES



*Des cases conçues avec le plus grand soin : acier inoxydable, habillage en PVC des murs*

- Aménagez des cases de dimensions suffisantes (norme : 1,7 à 1,8 m<sup>2</sup> par place de veau).
- Préférez des cases de forme à peu près carrée qui facilitent le couchage et la tranquillité de chaque veau.
- Choisissez de bons matériaux pour les barrières et les parois des cases, qui soient en même temps faciles à nettoyer et à désinfecter (ex : acier inoxydable ; acier galvanisé\* de très bonne qualité ; bois local dur, sec et non traité ; bois exotique impu-trescible).

*\*REMARQUE : Le zinc composant la pellicule de galvanisation a un effet plutôt anémiant. En revanche, cette pellicule peut se déliter à la longue (au contact de l'urine en particulier) ; des points de rouille peuvent alors apparaître et dès lors l'effet s'inverse !*

**ATTENTION :** les boulons, vis, clous, équerres, charnières, verrous, soudures,... doivent, eux aussi, être en acier inoxydable (ou, à défaut, en acier galvanisé de très bonne qualité).

- Habillez les murs soit avec un enduit de ciment lisse, soit avec des plaques en bois, en PVC ou en polyéthylène, tout spécialement s'ils sont en torchis ou même en parpaings ou en pierres avec des joints sales ou friables.
- Supprimez ou rendez inaccessibles toutes les sources de fer parasites : bas de poteaux, encadrements de fenêtres, anciens anneaux ou attaches, etc...
- Désinfectez les cases à chaque sortie de lot après avoir décapé avec soin les parois et les barrières. L'utilisation d'un nettoyeur à eau bouillante haute pression est la meilleure solution pour cette tâche, l'eau chaude étant un excellent désinfectant.

*Pour plus d'informations sur ces aspects, consultez la plaquette intitulée "Guide pratique de l'aménagement des cases collectives pour le logement des veaux sous la mère" (CIVO-2003).*

**REMARQUE IMPORTANTE :** *Après avoir supprimé la ferraille accessible aux veaux dans les cases, n'oubliez pas de contrôler les autres sources de fer parasite, à savoir :*

*\* le fer contenu dans l'eau d'abreuvement ou de dilution du lait reconstitué :* la teneur en fer de cette eau doit être inférieure à 1 mg/litre d'eau.

**Éléments à risque :** *les sources et les puits situés en terrains ferrugineux, les canalisations en ferraille vétuste, les chauffe-eau usagés.*

**Un test simple et économique à réaliser :** remplissez d'eau une bouteille en verre non teinté et laissez reposer 24 h : si une auréole brune apparaît au fond de la bouteille, il faut suspecter une teneur en fer conséquente. Dans ce cas, vous devez le faire vérifier en transmettant au laboratoire un échantillon d'eau fraîche pour une analyse du fer total (et éventuellement du cuivre).

*\* le fer accessible aux veaux au moment de la tétée.*

**Éléments à risque :** *les pattes et les mamelles des vaches nourrices souillées de terre, de boue ou d'excréments ; le sol et les auges de l'étable ou de l'espace de tétée ; ...*

## ■ DE LA PAILLE IMPECCABLE A LA RÉCOLTE ET AU STOCKAGE : CONSTITUEZ UN STOCK SUFFISANT DE BONNE LITIÈRE

- **Triez la paille destinée à la litière en ne gardant que la plus propre, la plus sèche et la mieux conservée.**
- **Si vous utilisez comme litière la paille de vos céréales, il faut proscrire :**
  - **la présence d'herbe :** éviter les balles de tour de champs, ou venant de parcelles de céréales mal désherbées ou semées en mélange avec une prairie (ex : trèfle sous couvert d'orge)
  - **les pailles terreuses, friables** (pailles ayant été mouillées)  **ou trop broyées.**



*Une salle de tétée avec stockage de la paille au-dessus des cases à veaux*

**REMARQUE IMPORTANTE :** *Les pailles tendres et appétentes (telles que celle d'orge) attirent davantage les veaux. Encore une fois, même si une forte consommation de ces pailles déclenche la rumination, cela ne pose aucun problème de santé et de qualité chez les veaux, pourvu que ces pailles soient parfaitement propres et bien conservées.*

## Quelles sont les règles à respecter lors de la récolte et du stockage afin d'avoir une paille de bonne qualité ?

Conditions de récolte	Conditions de stockage
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couper la paille à une hauteur suffisante (minimum 15 cm) car les bases des tiges sont souvent souillées de projections de terre.</li> <li>- Eliminer les pailles de céréales versées (les rabatteurs de la moissonneuse remontent de la terre).</li> <li>- Presser la paille et rentrer les balles le plus tôt possible après la moisson (écarter les pailles qui se sont mouillées avant le pressage, souvent poussiéreuses ou souillées de terre).</li> <li>- En cas d'achat de paille, préférer les pailles provenant de régions à terrains pauvres en fer assimilable (ex : terres argilo-calcaires, terres sableuses et filtrantes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stocker les balles à l'abri de la pluie et de l'humidité.</li> <li>- Ne pas utiliser les balles stockées directement sur la terre ou sur une chape humide.</li> <li>- Ne pas utiliser les balles qui ont servi de coupe-vent extérieurs dans les hangars.</li> </ul>

**Si la paille de vos céréales n'est pas de bonne qualité, par quoi pouvez-vous la remplacer ?**

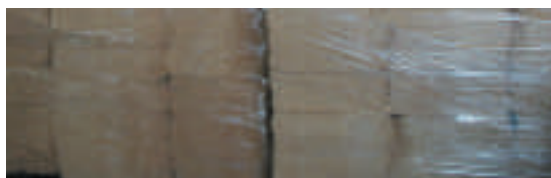
	Avantages	Inconvénients
<b>Sciure de bois blancs ou de résineux</b>	- excellente absorption des jus - coût souvent modéré (hors transport)	- qualité irrégulière - sources d'approvisionnement peu nombreuses - curage mécanique obligatoire en fumier accumulé
<b>Copeaux de bois blancs ou de résineux</b>	- qualité régulière - bonne absorption des jus	- coût plus élevé
<b>Fougères séchées (6 mois de séchage au minimum)</b>	- coût faible	- absorption des jus limitée - séchage et ramassage souvent difficiles - risque de présence d'herbe et d'autres plantes

**ATTENTION :**

- **Les sciures et les copeaux des bois riches en tannins (chêne et châtaignier) ne doivent jamais être utilisés comme litières pour les veaux sous la mère. Les sciures et copeaux de bois traités sont à proscrire également.**



Sciure stockée à l'abri dans un hangar sur une bâche isolante de l'humidité



Copeaux de bois conditionnés en ballots sous film cellophane

- **Les autres essences de sciures et de copeaux (bois blancs, résineux) donnent entière satisfaction comme litière et peuvent être ingérées par les veaux sans conséquences négatives pour leur santé, excepté un certain effet anémiant que nous avons observé, surtout avec les essences de résineux. Par ailleurs, avant de les utiliser, éliminez impérativement les échardes de bois et d'écorces qui pourraient blesser ou provoquer un étouffement des veaux.**

**■ POUR DES VEAUX EN BONNE SANTÉ QUI DÉMARRENT BIEN : FAITES LEUR TÉTER ABONDAMMENT LE COLOSTRUM**

- **Faites téter le colostrum immédiatement à la naissance et fréquemment dans les 48 heures** afin de renforcer l'immunité du jeune veau.
- **Mettez très vite les veaux en case collective (au plus tard à 15 jours d'âge)** pour éviter qu'ils ne prennent l'habitude de courir et de manger les fourrages disponibles dans la stabulation libre.

**2. PENDANT LA VIE DES VEAUX EN CASE COLLECTIVE**

**■ POUR UN COUCHAGE CONFORTABLE DES VEAUX : MAINTENEZ LA LITIÈRE TOUJOURS PROPRE ET SÈCHE**



Le paillage des cases : une tâche à effectuer avec beaucoup de soin

- **Utilisez des litières végétales qui absorbent bien les jus, c'est-à-dire bien sèches, bien conservées et pas trop grossières.**
- **Renouvelez ou rajoutez de la litière fraîche en quantité suffisante soit à chaque tétée, soit une fois par jour, (voire tous les 2 jours\*), tout en respectant une quantité moyenne de 1,5 à 2 kg de paille, de sciure ou de copeaux de bois par veau et par jour.**

*\*REMARQUE : certains éleveurs préfèrent pailler moins souvent mais en quantité plus grande au motif que, attirés par la paille fraîche, les veaux risquent d'en manger plus si l'on paille plus souvent.*



• Favorisez un bon égouttage et un bon écoulement des jus si vous pratiquez la litière accumulée, en disposant au besoin :

- soit un plancher ajouré disposé transversalement, avec 10 % d'espaces entre les planches.
- soit un gros matelas de paille (20 cm d'épaisseur) qui servira de drain pour la litière accumulée de paille, de sciure, de copeaux de bois ou de fougères que vous apporterez dessus.



Case collective équipée d'un plancher ajouré en bois de chêne

**CONSEIL IMPORTANT :** pour que le drainage s'effectue bien, il est essentiel d'enrayer tout départ de fermentations au niveau de ce matelas de paille, en commençant à rajouter de la litière fraîche dès le lendemain.

■ POUR OFFRIR BEAUCOUP DE BON LAIT AUX VEAUX : ALIMENTEZ CORRECTEMENT LES VACHES NOURRICES

• Distribuez aux mères une ration suffisante et équilibrée en énergie et en protéines, avec à la fois :

- des aliments qui apportent de l'énergie : fourrages de graminées/légumineuses récoltés au bon stade, céréales concassées ou aplaties, ...
- des aliments qui apportent des protéines : bouchons de luzerne déshydratée, tourteau de soja, de colza ou d'arachide, ...



La complémentation des nourrices avec un aliment équilibré (orge + tourteau)



Une vache dans une bonne prairie de mélange (ray-grass + trèfles)

- Soignez la complémentation minérale (sel, calcium, phosphore, magnésium, oligo-éléments, ...) et vitaminique (A, D3, E) des vaches en fin de gestation et en lactation.
- Veillez à ce que les transitions alimentaires soient progressives (en particulier à la mise à l'herbe de printemps).
- Veillez à ce que les vaches arrivent dans un état corporel correct à la mise bas (car elles puisent sur leurs réserves durant l'allaitement) et reprennent du poids au moment de la remise à la reproduction (1,5 à 2 mois plus tard).
- Soyez particulièrement attentif à la complémentation énergétique et surtout azotée des tantes laitières ou croisées (leurs besoins sont nettement supérieurs à ceux des mères de races à viande).

**REMARQUE IMPORTANTE :** La richesse en fer de la ration des vaches en lactation n'a aucune incidence sur la richesse en fer du lait tété. Il n'en va pas de même pour l'alimentation des vaches en fin de gestation qui peut accroître la réserve en fer hépatique du veau à la naissance.

■ POUR GARDER LES VEAUX EN BONNE SANTÉ : FAITES DU PRÉVENTIF PLUTÔT QUE DU CURATIF

• Prévenez, s'il y a lieu, les risques de carences excessives en distribuant aux jeunes veaux par voie orale :

- au moins en période hivernale : des vitamines A, D3, E
- dans les régions où des carences sont constatées : des oligo-éléments (cuivre, cobalt, sélénium et, si nécessaire : fer, zinc, manganèse).

• Anticipez les troubles digestifs s'il y a lieu en effectuant des cures de régulateurs digestifs naturels (composés polyvalents agissant simultanément sur le foie, le pancréas et les reins).

• En période de fortes chaleurs, pensez à faire boire les veaux en milieu de journée, soit manuellement au biberon, soit en installant un abreuvoir automatique équipé d'une électrovanne et d'un programmeur. En effet, il est souhaitable de couper l'eau dans les heures entourant les tétées (2 heures avant et 2 heures après) afin d'éviter les problèmes de digestion du lait. Vérifiez que l'eau disponible n'est pas ferrugineuse.



Abreuvoir automatique équipé d'une électrovanne et d'un programmeur



Des veaux allotés par âges et par poids pour une plus grande tranquillité

• **Supprimez toute occasion de dérangement ou d'agacement des veaux. En particulier :**

- allotez les veaux par catégories d'âges et de poids (afin que les plus vieux ne perturbent pas les plus jeunes)
  - évitez de réalloter les veaux en cours d'élevage
  - renouvelez la litière au moment de la tétée, lorsque les cases sont vides
  - déparasitez les veaux (poux, teignes) et traitez le local contre les mouches en été
- changez le moins souvent possible d'origine et de qualité de litière pour ne pas éveiller la curiosité des veaux et leur envie d'y goûter.

### 3. DU DÉPART DE L'ÉLEVAGE JUSQU'À L'ABATTOIR

• **Faites téter les veaux avant leur départ ou, à défaut, faites-leur boire au biberon** 2 ou 3 litres d'eau glucosée ou de complément lacté (température de distribution : 40° C).

• **Atténuez le plus possible la fatigue et le stress des veaux durant le transport. Pour ce faire :**

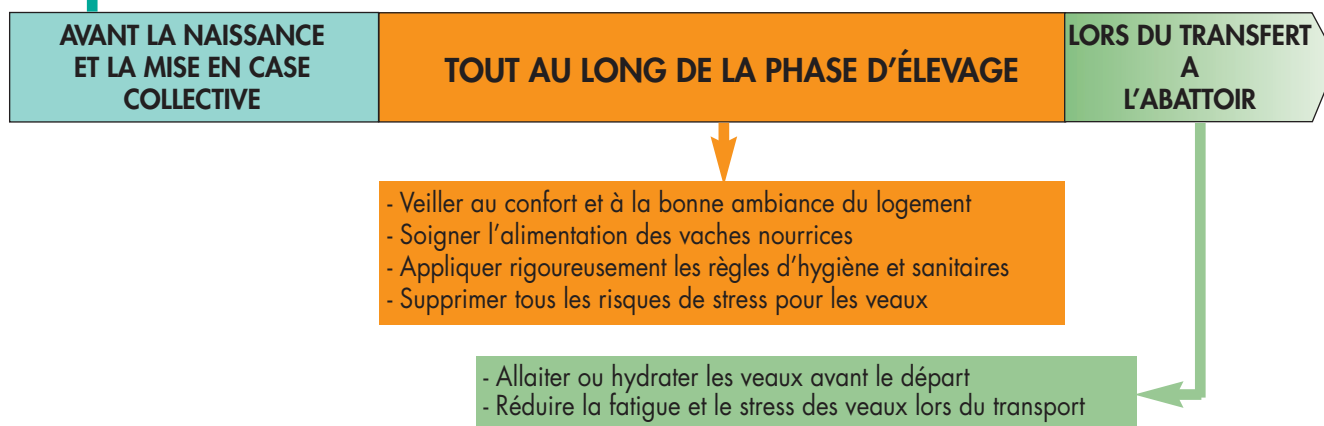
- prévoyez un espace suffisant dans le véhicule et, s'il y a lieu, isolez les veaux des autres bovins transportés dans le camion
- limitez le nombre d'arrêts et la durée de transport (3 heures au maximum)
- conduisez calmement le véhicule
- faites abattre rapidement les veaux à leur arrivée à l'abattoir.



Déchargement de veaux dans le calme à l'abattoir

### EN RÉSUMÉ, LES BONS RÉFLEXES À METTRE EN PRATIQUE :

- Bien nettoyer et désinfecter les cases collectives libres
- Trier et réserver la meilleure litière pour les veaux
- Faire téter le colostrum rapidement à la naissance
- Installer rapidement les jeunes veaux en case collective



**Cette plaquette a été conçue par le**  
**COMITÉ INTERPROFESSIONNEL "VEAU SOUS LA MÈRE"**  
1, boulevard d'Estienne d'Orves - 19100 BRIVE  
Tél. 05.55.87.09.01 - Fax 05.55.87.29.93 - civo@veausouslamere.com  
**avec le concours financier d'INTERBEV et de FIL ROUGE**

